

## **Commission des droits** Note n° 1867 - 27 juillet 2017

## Attributions de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre

Le champ de compétence et les attributions de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées ont été fixés par une lettre de mission signée le 25 juillet 2017

En premier lieu, la secrétaire d'Etat aura la responsabilité des questions relatives aux anciens combattants, aux victimes de guerre, ainsi que celles relatives aux rapatriés et à la politique mémorielle. A ce titre, elle sera notamment chargée de la tutelle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), de la représentation du ministère dans les cérémonies de commémoration et du développement du tourisme de mémoire.

La politique culturelle et archivistique sera de son ressort et notamment les projets relatifs aux trois grands musées du ministère, la numérisation des archives et la réalisation du projet de la Cité des archives à Vincennes.

Elle sera en charge de la politique en faveur du lien armées-nation et en particulier envers la jeunesse. La contribution du ministère au service national sera une de ses prérogatives. Dans ce projet à dimension interministérielle, une démarche de concertation, d'expérimentation et d'évaluation devra être menée dans le cadre de ressources nouvelles dédiées. Ce projet devra être mené en s'axant sur le développement de l'esprit de défense et de sécurité et la contribution à la politique de recrutement des armées.

La secrétaire d'Etat aura également à poursuivre la politique du ministère en matière pédagogique (enseignement défense, histoire, mémoire) et sa contribution à l'égalité des chances et aux actions citoyennes.

Dans le **domaine de la formation**, elle veillera à l'aboutissement de la réforme des six lycées du ministère, mais également à développer ses liens avec les acteurs locaux, en particulier les milieux économiques et les établissements de formation initiale et continue. L'objectif est de renforcer son insertion dans les écosystèmes territoriaux de formation afin de pouvoir recruter des talents. Un plan d'action dans ces domaines devra être proposé d'ici la fin de l'année.

Enfin, la secrétaire d'Etat aura en charge la politique en matière de développement durable, assistera la ministre dans le suivi de la transformation du service de santé des armées et dans ses relations avec les parlementaires.